

LA LETTRE DU CONSEIL

CONSEIL DU 18 MAI 2022

Rapport de délégation

DELIBERATION 2022-37

Vu la nécessité, pour la commune, d'avoir une maintenance des installations de génie climatique de ses bâtiments, un marché de maintenance a été conclu avec la société ADITEC pour un coût annuel de 6 276.72€ TTC.

Appel aux fonds de concours

DELIBERATION 2022-38

La commune sollicite l'attribution d'un fond de concours, de la part de Grand Lac, pour financer une partie du remplacement des luminaires de l'éclairage public par des LEDS. Cette opération, déjà inscrite au plan pluriannuel de travaux de la commune, dont le coût est estimé à 60 000€, devra être réalisée sur les 3 années à venir.

Administration générale

DELIBERATION 2022-39

Une convention entre le comptable public, la Commune et l'entreprise SYNAPS sera signée afin de régler les factures de téléphonie par prélèvement automatique.

DELIBERATION 2022-40

Le SDES ayant créé un groupement d'achat d'électricité, la commune a décidé d'adhérer à ce groupement afin d'obtenir des tarifs préférentiels. Une convention sera passée avec cet organisme.



Espaces sans tabac...

DELIBERATION 2022-41

Tabagisme, fléau sanitaire et écologique.

La commune a donc décidé, en relation avec la Ligue contre le cancer, de définir des lieux sans tabac. C'est ainsi que prochainement l'aire de jeux de la Couvette et les parvis des écoles seront labellisés « Espaces sans tabac », par arrêté municipal. Après signature d'une convention avec la ligue, des panneaux seront installés afin d'informer la population.



Modification du règlement intérieur de l'école

DELIBERATION 2022-42

Pour des raisons d'organisation, le règlement de l'école doit être ajusté concernant les réservations à la cantine, l'accueil du périscolaire et les factures impayées. Le règlement ainsi modifié est consultable sur le site de la commune

DANS CE NUMÉRO

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

MISE EN VENTE DE MOBILIER

RETOUR SUR LE MOIS D'AVRIL

ANCIEN MATERIEL**Mise en vente***Véhicule, matériel de cuisine, mobilier...***DELIBERATIONS 2022-44 ET 45**

Le Citroën Berlingo, sans trop de kilomètres (78 000km) mais plutôt « fatigué » a été remplacé pour les services techniques. Il sera mis en vente sur des sites en ligne, un prix plancher a été fixé en Conseil.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de rénovation de l'école qui débiteront cet été, il est nécessaire de vider certaines pièces de l'école, du matériel professionnel (cuisine...) ainsi que des meubles. Au vu du bon état de ce mobilier, la commune a décidé de le mettre en vente. Une vente sera organisée directement à l'école le **samedi 11 juin entre 14h et 17h**.

**Commode****Ensemble lave-vaisselle professionnel****Double évier inox****Mise à disposition***Mini bus d'Entrelacs***DELIBERATION 2022-46**

Le spectacle de fin d'année des « Pétoles Créatives », association d'assistantes maternelles, se tiendra le jeudi 16 juin 2022. Les « grands » de la crèche se rendront à la salle polyvalente de l'Ébène pour assister à cette représentation. Compte tenu de l'âge des enfants, le trajet doit se faire impérativement en véhicule motorisé. La commune d'Entrelacs mettra à disposition de la commune un minibus, après signature d'une convention.

Photo de fin d'année*Crèche des P'tits pompons***DELIBERATION 2022-47**

Afin de réaliser des photos de groupe et individuelles des enfants de la structure Multi-Accueil, une convention sera signée avec M. Didier VERNY, photographe (Grand Angle Aix les Bains), M. Bernard FLEURET, qui assurait cette prestation ayant cessé son activité.

TABLEAU DES EFFECTIFS**DELIBERATION 2022-43**

La commune doit ajuster son tableau des effectifs, tant pour les services administratifs que techniques, que pour le périscolaire. Il a donc été décidé pour 2 agents éligibles à l'avancement de grade de :

- Créer 1 emploi permanent, à temps complet d'Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe, au service crèche,
- Créer 1 emploi permanent, à temps non complet 28 heures hebdomadaires, d'Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe, au service scolaire,

Pour assurer la gestion des ressources humaines de :

- Valider la création d'un emploi permanent à temps complet de Rédacteur principal de 2^{ème} classe, au service administratif,

Pour pérenniser les emplois existants de :

- Créer un emploi permanent à temps non complet 18h30 hebdomadaires d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, au service scolaire
- Créer 1 emploi permanent, à temps complet d'Adjoint Technique, au service technique

Il n'y a pas d'augmentation des effectifs, l'ensemble de ces postes est existant sous une autre appellation ou occupé par des contractuels.

ECONOMIE**Location****DELIBERATION 2022-48**

La BIOLA remplacera prochainement le BIOL D'AIR. Le nouvel exploitant, tout comme le précédent, ayant sollicité la possibilité d'utiliser le local issu des anciens sanitaires et du local technique des Trois Bouleaux pour y stocker du matériel, une convention sera signée en ce sens.

RETOUR SUR ...

Avril à La Biolle !**NETTOYAGE CITOYEN**

Organisé pour sa 7^{ème} édition par le CSC Cyclos, une vingtaine d'adultes et quelques enfants se sont réunis pour ramasser les déchets qui bordent malheureusement nos routes. Une matinée dédiée à la commune qui s'est achevée par un apéritif pour les grands et quelques bonbons pour les petits. Pour les remercier, ces derniers ont également pu assister gratuitement à la séance de cinébus « Le grand jour du lièvre »

CHASSE AUX ŒUFS A LA CRECHE

Tous les petits « marcheurs » ont rejoint l'aire de jeux pour partir à la recherche des œufs en chocolat cachés par les cloches... L'occasion de profiter du toboggan, du tourniquet et de la balançoire avant de retourner faire une longue sieste à la crèche.

**UN POTAGER EN MATERNELLE**

Monté par les conseillers municipaux et installé par des parents volontaires, huit bacs potagers ont fait leur apparition dans le pré jouxtant la maternelle. L'occasion pour nos petits d'étudier le « cycle de vie » des plantes et de les sensibiliser au goût, à la saisonnalité, au circuit court...

**CARNET****INFO**

Le conseil municipal prend part à la joie des familles qui ont célébré une naissance :

- Alice CHEVELT née le 16 mars 2022 au foyer de Élise HORCHOLLE et Romain CHEVELT
- Nina LEBAS née le 19 avril 2022 au foyer de Marion et Yannick LEBAS

Ou un mariage :

- Céline VADALA et François TEXIER le 16 avril 2022

**On vous dit tout !****AGENDA**

- Conseil Municipal :
mercredi 29 juin 2022, à 20h, à l'Ebène
- Conseil Municipal Jeunes :
samedi 4 juin 2022, à 14h, en mairie
- Café de la Mairie :
samedi 18 juin 2022, à 9h, à Roasson
samedi 9 juillet 2022, à 9h, à Troissy
- Blabla Café du CCAS :
jeudi 02 juin 2022, à 14h, aux 3 Bouleaux
- Rencontre intergénérationnelle :
jeudi 02 juin 2022, de 10h à 11h, à la crèche
- Réunion Publique : projet de réhabilitation de l'école
jeudi 02 juin 2022, à 18h30, à l'ébène

HOMMAGE**Francis IVARS**

« Papy », les biollans s'en souviendront longtemps... Son investissement sans faille pour la commune et notamment pour le club de football fut remarquable et remarqué. Footballeur depuis sa plus tendre enfance, Francis arrive au club de football de La Biolle en 1960. Il intègre ensuite l'équipe dirigeante, crée et entraîne la première équipe « sénior » de La Biolle en 1985. Il fut président du club à deux reprises : de 1986 à 2000 puis de 2005 à 2011. Francis a ensuite rejoint le district de la Savoie pour 2 mandats de 4 ans.

Médaillé à de nombreuses reprises, il reçoit la médaille d'argent de la ligue Rhône-Alpes en 1997, la médaille d'argent du District de Savoie et celle du ministère de la jeunesse et sport en 2002 puis la médaille de vermeil de la Ligue Rhône Alpes en 2005. Il effectue un travail colossal au sein du club avec, entre autres, l'agencement du vestiaire surtout en menuiserie, son domaine professionnel. En 2012, il devient le président d'Honneur du FC CHAMBOTTE et le 15 juin, le Maire Jean-Pierre GINET, sur proposition des dirigeants du Club et du Conseil Municipal, procède à la dénomination

du stade municipal de La Biolle :

« Stade Francis IVARS », marque de notre reconnaissance. Alors pour toutes ces années, ces souvenirs et cette belle implication, MERCI Papy...



ZOOM SUR ...

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Le premier projet du CMJ se concrétise. Après avoir décidé de planter des arbres fruitiers sur la commune, le CMJ a choisi les espèces avant d'aller faire des devis dans différentes pépinières. Ils ont ensuite planté eux-mêmes ces arbres dans les espaces verts de la salle de l'Ebène, les rendant accessibles à tous. Un projet porteur de sens, qu'ils ont monté, voté et fait aboutir comme « les grands » !

RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Pendant les vacances, les jeunes du CMJ et leurs camarades, sont allés rejoindre les aînés du club du Meyrieux autour du jeu ! Cartes, Triomino, Chromino et Rumikub ont rythmé ces deux vendredis après-midi. Les deux vendredis suivants, ce sont les aînés qui se sont invités à la table de nos jeunes. De beaux moments de convivialité, d'échanges et de bonne humeur qu'ils sont impatients de pouvoir renouveler !

